



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 117362

Texte de la question

M. René Dosière interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur le budget 2010 de l'établissement public de Fontainebleau. Il aimerait disposer du compte de résultat faisant apparaître les principaux postes de dépenses et de recettes. S'agissant de celles-ci, il souhaite une explication à la formulation figurant dans le PAP 2010 qui évoque une perte de recettes liées au changement du statut : de quelles recettes s'agit-il ? Enfin il demande le nombre de visiteurs accueillis et les recettes correspondantes.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117362

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9497

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)